

Enquête sur le Bulletin de l'ABF : résultats

Cette enquête a suscité 172 réponses, dont 167 réellement exploitables : que ces collègues soient remerciés ici d'avoir bien voulu jouer le jeu ! Ce nombre de réponses n'atteint certes pas les seuils qui permettraient de considérer que nous sommes en face d'un échantillon représentatif sous tous les aspects du lectorat du Bulletin rapporté à la composition de l'Association, mais je pense qu'il est quand même suffisant pour donner une certaine crédibilité à l'analyse.

Questions 1, 2, 3 : Composition du panel

	Composition	Abonnement personnel	Prêtez-vous votre exemplaire ?
Fonction publique, cat. A	49 %	80 %	43 %
Cat. B	17,5 %	86 %	31 %
Cat. C	15,5 %	92 %	27 %
Autres	18 %	93 %	46 %

L'ensemble des réponses comprend des cadres A pour moitié, ce qui n'est guère étonnant. Ce sont eux qui ont le plus facilement accès aux abonnements souscrits par l'établissement, et c'est donc logiquement parmi eux que l'on trouve le plus faible taux d'abonnements personnels – qui demeure très élevé cependant.

Question 4 : Modes de lecture du Bulletin

Les lecteurs qui n'appartiennent pas à la fonction publique semblent être des lecteurs plus réguliers que ceux qui y appartiennent. Parmi ces derniers, le taux de lecture complète décroît avec le grade, mais inversement ce sont les lecteurs de catégorie C qui ont montré le plus d'assiduité dans la lecture du Bulletin.

	Régulièrement, en entier	Régulièrement, quelques rubriques	Occasionnellement, en entier	Occasionnellement, quelques rubriques	Jamais
Autres	43 %	47 %		10 %	
Cat. A	24 %	55 %	7,5 %	12,5 %	1 %
Cat. B	21 %	44 %	10,5 %	24 %	0,5 %
Cat. C	15,5 %	77 %		7,5 %	

Question 5 : Modes de lecture de la Note d'information

	Régulièrement, en entier	Régulièrement, quelques rubriques	Occasionnellement, en entier	Occasionnellement, quelques rubriques	Jamais
Autres	54 %	25 %	8 %		3 %
Cat. A	63 %	21 %	5 %	5 %	6 %
Cat. B	59 %	24 %		7 %	10 %
Cat. C	69 %	23 %		8 %	

Il est surtout intéressant de croiser les deux réponses aux questions 4 et 5. 22 % seulement des agents de catégorie A lisent de manière régulière en entier à la fois la *Note d'information* et le *Bulletin*, 33 % d'entre eux lisant le *Bulletin* « régulièrement, quelques rubriques » et la *Note d'information* en entier. On constate globalement une lecture beaucoup plus régulière de la *Note d'information* que du *Bulletin*. Sur 142 adhérents ayant répondu, 42 lisent le *Bulletin* régulièrement en entier, 103 la *Note* régulièrement en entier.

Questions 6 : Lecture dans l'établissement

Si l'on en croit les estimations du nombre de lecteurs dans les établissements, 1 agent sur 10 lirait le *Bulletin*. Il est d'ailleurs intéressant de constater que les réponses sont à peu près semblables pour des établissements de taille identique.

Question 7 : Appréciation du Bulletin

À ces questions qualitatives, les réponses ont été très claires dans leur ensemble, même si sur deux ou trois items la réponse « ne sais pas » atteint un taux élevé.

95 % des réponses trouvent le *Bulletin* « très » ou « assez professionnel », 87 % « très » ou « assez spécialisé », 88 % « enrichissant », 76 % « informatif ». La qualité générale du *Bulletin* est donc soulignée. Les réponses apportent cependant quelques nuances : 36 % le trouvent « très austère » et 37 % « assez austère », les cadres A étant d'ailleurs 40 % dans le premier cas. De même, aucune réponse ne le juge « très formateur », mais 27 % ne le trouvent « pas assez formateur », ce qui est l'avis de 30 % des agents de catégorie C. Que le *Bulletin* soit « fait pour les responsables » est très vrai pour 40 % des réponses – mais seulement 29 % des A contre 59 % des B et 50 % des C. Un quart des agents de catégorie A ne se prononcent pas sur la question, contre seulement 12 % des C et 15 % des B. Pas une seule réponse ne le trouve « pas assez fait pour les responsables ».

Notons aussi que 30 % ne se prononcent pas sur le caractère « difficile » du *Bulletin*, 39 % des agents de catégorie A étant dans ce cas, alors qu'ils sont 47 % à le trouver « assez difficile » contre 58 % parmi les C et 59 % parmi les B.

Enfin, sa lisibilité est clairement mise en cause, 64 % des réponses le trouvant « pas assez lisible par tous », avec une croissance du pourcentage au sein des catégories : 58 % des A, 66 % des B, 77 % des C. Personne ne le trouve « très lisible par tous ».

59 % des réponses jugent le *Bulletin* « très » ou « assez » loin des préoccupations immédiates, cet avis étant réparti de façon relativement égale selon les catégories, les B en tête (44 et 33 % d'entre eux).

Question 8 : Les attentes

L'attente qui remporte le maximum de suffrages concerne « la profession » : 63,4 % des réponses la classent en tête, les B étant les plus nombreux à le faire (71,4 % d'entre eux) après les agents non fonctionnaires (77,3 %).

Vient ensuite « plus d'éléments de formation » : 57,6 % des réponses en priorité 1. Les agents non fonctionnaires sont les plus nombreux à faire ce choix (76 % d'entre eux), suivis de près par les B (65,4 %), les C (57,7 %) et les A (52,1 %).

La proposition « plus d'informations sur les nouvelles bibliothèques » vient en troisième position, avec 45,7 % de classement en priorité 1, et cette fois une forte proportion des agents de catégorie A (53,9 %).

Trois autres propositions ont été plus fréquemment placées en priorité 2 qu'en priorité 1 :

- « Plus d'informations sur les professions voisines », avec 40,7 % des réponses. À noter le poids important des catégories B : choix fait par près de 70 % d'entre eux, contre 41,3 % des A.

- « Plus d'informations sur les bibliothèques étrangères », avec 35 % des réponses ; 20 % des réponses avaient classé ce choix en priorité 1. Ce choix est plus important chez les non-fonctionnaires (48 % d'entre eux) et les catégories A (47 %).

- « Plus de nouvelles sur l'Association », avec 32,5 % des réponses. Pratiquement autant, 31,9 %, l'avaient mise en priorité 1. Cette attente peut-elle être interprétée comme si évidente qu'il ne vaut pas la peine de la mentionner en priorité 1 ? Ou signe-t-elle la partition des rôles perçue entre le *Bulletin* et la *Note d'information* ?

Si l'on veut récapituler ces attentes, en additionnant les pourcentages de réponses de priorité 1 et de priorité 2, on obtient le tableau suivant :

« Attendez-vous d'une éventuelle nouvelle formule plus d'informations sur... »

Profession	Nouvelles bibliothèques	Éléments de formation	Association	Fournisseurs et produits	Professions voisines	Bibliothèques étrangères	Débats	Collègues
85,1 %	82,9 %	82,3 %	64,5 %	61,9 %	58,6 %	55,2 %	53,8 %	32,7 %

Question 9 : Dossiers thématiques

64 % des réponses préfèrent voir les dossiers thématiques traités sous forme de numéros spéciaux ou de dossiers séparés, avec une nette préférence (75 réponses contre 32) pour les numéros spéciaux. Ces choix se trouvent de manière très proche dans les différentes catégories, 10 réponses seulement ne se prononçant pas.

Question 10 : Que préféreriez-vous ?

Cette question n'a pas apporté d'élément particulièrement nouveau, une petite majorité relative de réponses

se prononçant en faveur d'articles de longueur identique à la longueur actuelle (de 37,4 à 46,5 %) ou plus longs (de 30 % pour les thématiques à 39 % pour les reportages).

De même, la majorité se prononce pour un nombre égal de photographies (50 %) ou plus (46 %), les cadres A étant les plus nombreux dans ce cas.

Par ailleurs, et de manière cohérente avec les réponses apportées à la question 9, la fréquence proposée est très majoritairement le trimestre pour les numéros thématiques, à 75 %, et mensuelle (44,4 %) ou bimestrielle (24,8 %) pour la partie magazine.

Cette combinaison se retrouve proposée par 60 % des réponses si l'on croise les deux questions. Peu de différences là encore entre les catégories d'agents.

Conclusion

De cette enquête, on ne peut tirer que des résultats prudents. Mais son propos était plus de susciter la réflexion et de recueillir des orientations que de constituer un « cahier des charges » pour le comité de rédaction.

Les lecteurs du *Bulletin* n'attendent pas de bouleversement majeur, sauf sans doute en ce qui concerne une séparation entre un « magazine » assez fréquent et le regroupement sous forme de numéros spéciaux des dossiers thématiques. Les attentes sont fortes en ce qui concerne des éléments d'actualité (les nouvelles de la profession, les nouvelles bibliothèques) et les éléments de formation, en particulier parmi les lecteurs autres que fonctionnaires et les catégories de fonctionnaires B et C : si le comité de rédaction veut élargir le lectorat du *Bulletin*, c'est en priorité dans ces directions qu'il devra le faire évoluer.

Jean-François Jacques